

**ANIMATEUR (H/F)***Animateur périscolaire / extrascolaire***INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Cadre d'emploi	Adjoint d'animation (Catégorie C) – Fonction publique territoriale
Service / Direction	Service Enfance / Direction des Synergies Éducatives
Rattachement hiérarchique	Directeurs Accueil de loisirs et Coordinatrice
Périmètre d'action	Accueil périscolaire durant la période scolaire et/ou ALSH le mercredi, les petites et grandes vacances scolaires
Temps de travail	Annualisation
Relations fonctionnelles	Equipes d'animation, animateurs responsables de Site, familles, partenaires éducatifs et culturels, services municipaux

CONTEXTE ET MISSIONS

Rattaché à la Direction des Synergies Éducatives, et placé sous l'autorité de la coordinatrice Enfance, ou des Directeurs de l'accueil de loisirs, l'animateur accueille et accompagne les enfants de 3 à 13 ans et intervient sur les différents temps d'accueil périscolaire et extrascolaire (matin, soir, pause méridienne, mercredis et vacances scolaires). Il assure la sécurité et le bien-être des enfants, favorise leur autonomie, leur socialisation et leur épanouissement à travers des activités éducatives, ludiques, culturelles et sportives adaptées à leur âge. Il accompagne les enfants dans les temps de vie quotidienne, veille au respect des règles de vie collective et contribue à maintenir un cadre bienveillant et sécurisant. Il participe au travail d'équipe, à la préparation et à l'évaluation des activités ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et des orientations éducatives de la collectivité.

MISSIONS :

- Accueillir les enfants et leurs familles dans un cadre bienveillant
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Encadrer les enfants sur les temps périscolaires, méridiens, mercredis et vacances
- Préparer et animer des activités adaptées aux différents âges
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Accompagner les enfants dans les temps de vie quotidienne
- Favoriser l'autonomie, la socialisation et le vivre-ensemble
- Veiller au respect des règles de vie et intervenir dans la gestion des conflits
- Adapter les activités et l'accompagnement aux besoins spécifiques des enfants
- Participer à l'installation, au rangement et à l'entretien du matériel et des espaces d'animation
- Participer aux réunions et aux temps de préparation de l'équipe
- Assurer les transmissions auprès de l'équipe et de la hiérarchie
- Informer les responsables de toute situation particulière concernant un enfant
- Contribuer à la qualité de l'accueil et à la relation avec les familles
- Participer à l'évaluation des activités et au bilan des actions menées

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Autonomie dans la préparation, l'organisation et l'animation des activités qui lui sont confiées
- Respect des consignes, des règles de fonctionnement et de la réglementation en vigueur
- Responsable de la sécurité et du bien-être des enfants qui lui sont confiés pendant les temps d'animation
- Identification des situations nécessitant une intervention ou un signalement auprès de sa hiérarchie
- Contribution à la bonne organisation du service, au respect du matériel et des locaux
- Participation active au travail collectif
- Rendre compte de son activité, transmettre les informations importantes et alerter sa hiérarchie en cas de difficulté ou de situation particulière.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Relation avec les familles
- Relation avec les directeurs d'école, les enseignants, et autres acteurs éducatifs
- Relation avec les professionnels de la Direction des Synergies Educatives

COMPETENCES ET SAVOIR-FAIRE :

- Maîtriser les techniques d'animation et être capable de concevoir et mettre en œuvre des activités adaptées à l'âge, au développement, aux capacités et aux centres d'intérêt des enfants
- Savoir organiser un groupe, gérer les temps de transition et adapter son intervention aux différentes situations rencontrées
- Connaître les règles essentielles relatives à la sécurité, à l'hygiène, à l'encadrement des mineurs et à la réglementation des accueils collectifs de mineurs
- Être capable de prévenir et gérer les conflits, de poser un cadre clair et bienveillant et de favoriser la coopération entre les enfants
- Savoir travailler en équipe, communiquer efficacement avec ses collègues, transmettre les informations nécessaires et participer à l'évaluation des activités
- Connaître les besoins et le développement de l'enfant
- Adapter les activités à des enfants présentant des besoins particuliers

CAPACITES REQUISES :

- Capacités relationnelles, d'écoute, d'observation
- Capacités de communication avec les enfants, les familles et les membres de l'équipe
- Disponibilité, bienveillance et maîtrise de soi, notamment dans les situations de tension ou de conflit
- Capacité à s'adapter rapidement aux imprévus, aux différents publics et aux changements d'organisation
- Capacité à proposer des activités variées,
- Créativité, dynamisme
- Sens des responsabilités, de la vigilance
- Capacité à travailler en équipe, à respecter les consignes
- Capacités à rendre compte à sa hiérarchie

PROFIL ET PRÉREQUIS

Diplôme requis :

BAFA, CAP Petite Enfance ou équivalent

Expérience

Expérience souhaitée

La liste des tâches n'est pas exhaustive et s'adapte aux transformations de la Collectivité.

Chaque agent est titulaire de son grade et non de son poste. Il n'est donc pas titulaire de la fiche de poste.